

Animés par l'agence Vraiment Vraiment, les ateliers inventifs sont des temps d'échange outillés, qui permettent de se projeter dans un quartier encore inexistant afin d'en imaginer les usages et d'en incarner les modes de vie.

Le quartier de Pirmil- Les Isles a vocation à répondre aux ambitions écologiques de la Métropole. Un plan d'aménagement implique une transition dans les usages et les modes de vie : localité, partage, compostage collectif, réemploi, mobilité douce, halle de services, etc. Ces ateliers permettent de nourrir le projet urbain avec des propositions de services, d'outils, de programmation, d'équipements, de systèmes ou de lieux. Ils traduisent des besoins directs issus du "terrain". Ils permettent ainsi d'améliorer le projet auprès des acteurs qui le conçoivent (le groupement de maîtrise d'œuvre, les professionnels de l'aménagement, de la construction, des services, et les collectivités de

Nantes Métropole, Rezé et Nantes). Cette collection de livrets est une synthèse du deuxième cycle d'ateliers inventifs de la concertation citoyenne. Le contenu de chacun des livrets (solutions, points d'attention) a été pensé et rédigé par les participants aux ateliers, puis synthétisé par Vraiment Vraiment. Il s'agit de rendre compte de la réflexion des citoyens participants, d'en assurer la traçabilité et de proposer des préconisations à l'issue de ces temps participatifs.

La Métropole, les communes de Nantes et de Rezé ainsi que Nantes Métropole Aménagement, en collaboration avec Vraiment Vraiment et l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet urbain, s'engagent à étudier les propositions faites et la manière dont elles pourraient se traduire dans le projet urbain Pirmil- Les Isles. Des premières décisions seront prises courant 2023.

Qu'est-ce qui est mis en place pour que diminuer et retraiter mes déchets ne soit plus un choix militant ?



Ateliers de concertation

Janvier 2023
n°7

Pirmil Les Isles

Propositions
citoyennes

7



ma rue
mon quartier
ma ville

Préambule sur le projet urbain

À cheval sur Rezé et Nantes, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Pirmil- Les Isles est un projet de renouvellement urbain intercommunal porté par Nantes Métropole. **Avec 3 300 logements et près de 100 000m² de bureaux, d'activités, de commerces et d'équipements, elle contribuera à l'accueil des nouveaux habitants attendus sur la métropole nantaise d'ici 2030, en faisant de la nature et du paysage les leviers du renouvellement du site.** Ce quartier a pour ambition de mettre en place de nouvelles manières plus durables et plus responsables de faire et de vivre la ville, pour adapter notre territoire aux enjeux du réchauffement climatique.

À l'automne 2021, la métropole, les communes de Nantes et de Rezé ont ouvert un nouveau temps de participation citoyenne sur le projet Pirmil- Les Isles.

Le pari est alors d'imaginer avec les habitants et les acteurs, le mode d'emploi et les futurs modes de vie pour ces nouveaux quartiers encore inexistantes, à partir de questions ancrées dans le quotidien.

Cinq premières questions ont été traitées lors de ce premier cycle de concertation entre octobre 2021 et février 2022 :

- 1- Qu'y a-t-il dehors qui me donne envie de ne pas m'y garer ?
- 2- Comment manger local et de saison devient aussi facile pour tous et toutes que mes pratiques actuelles ?
- 3- Que se passe-t-il entre ma portière/mon guidon et ma porte qui me facilite la vie ?
- 4- Je suis un dirigeant d'une petite structure, qu'est-ce que je gagne à m'installer à Pirmil-Les Isles ?

5- Je travaille et j'étudie en dehors de Pirmil-Les Isles, quels projets collectifs permettent de créer du lien avec mes voisins ?

Au-delà des traductions concrètes qui sont apportées suite aux recommandations formulées par les citoyens, une fresque a été réalisée illustrant le mode d'emploi imaginé par la cinquantaine de participants, interrogeant aussi les collectivités sur le soutien des pratiques individuelles et collectives répondant à la nécessité écologique.

> Retrouvez les productions des citoyens sur [ce lien](#).

Les élus de Nantes Métropole, de Rezé et de Nantes avec Nantes Métropole Aménagement et en collaboration avec ce que l'on appelle «la maîtrise d'œuvre» en charge du projet urbain (architectes-urbanistes (Obras), paysagistes (D'Ici-là) etc.) ont souhaité ré-ouvrir un nouvel espace de participation avec les citoyens, sur de nouvelles questions à résoudre, confirmant la méthode de participation pour ce projet Pirmil-Les Isles.

Les questions du deuxième cycle de concertation

D'octobre à novembre 2023, s'est déroulé le deuxième cycle de concertation autour de deux sujets : le quartier bas-déchet et la future halle du quartier. La troisième question de cycle portant sur la vie quotidienne dans la "ville-nature" fera l'objet d'un atelier prévu le 03 juin 2023.

Pour cette concertation, Nantes Métropole et les communes ont lancé un appel à volontaires et ont mobilisé les réseaux d'acteurs entre juillet et septembre 2022.

Question 6 :

Habitant, travailleur, étudiant ou passant du quartier, qu'est ce que la Halle me permet de faire ?

Question 7 :

Qu'est-ce qui est mis en place pour que diminuer et retraiter mes déchets ne soit plus un choix militant ?

- Comment faire du compostage une pratique collective adaptée aux contraintes de chacun ?
- Comment faciliter les pratiques de réparation et auto-réparation sur le quartier pour diminuer la quantité de déchets produits ?
- Comment généraliser la pratique de la consigne à l'échelle du quartier ?
- Comment faire du vrac une pratique inclusive et ordinaire ?

Question 8 :

Le 3 juin 2023, s'inscrire via ce [lien](#).

Comment se préparer à vivre avec la nature dans le futur quartier ? Quels sont les moyens et les modes de cette cohabitation au quotidien ?

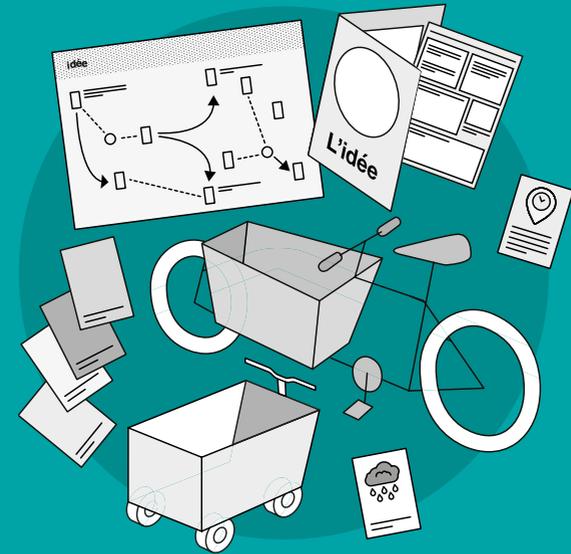
Modalités des ateliers sur le question du quartier bas-déchets

La question 7 a été traitée avec les habitants en trois ateliers successifs.

L'atelier 1:

À quoi ressemble un quartier bas-déchet en 2030 ?

Le premier atelier a pour objectif de hiérarchiser les enjeux d'un quartier bas-déchet en prenant en compte les contraintes et les besoins de l'ensemble des futurs usagers. À partir d'une typologie de déchets à gérer, les participants ont identifié les enjeux prioritaires pour réduire la quantité de déchets produits sur le quartier et faciliter le recyclage de ceux qui restent à traiter.



Dates et lieux:

Le samedi 8 octobre 2022, puis les mercredi 19 octobre et 09 novembre 2022 dans l'Espace Marion Cahour à Rezé

Nombre de participants: 33 participants sur l'ensemble des 3 ateliers

Profils des participants: Entre 25 et 73 ans et habitant à Nantes et Rezé. Ils sont des jeunes actifs, membres d'associations, retraités, commerçants, utilisateurs ou techniciens de composteurs.

L'atelier 2:

Quels services et équipements du quartier bas-déchet ?

Le second atelier est un temps d'exploration des solutions possibles pour répondre aux enjeux prioritaires identifiés durant l'atelier précédent. Il permet d'élaborer des propositions concrètes de services et d'aménagements dans le futur quartier autour des questions de réemploi, compostage, pratiques sobres type vrac et de recyclage.

L'atelier 3:

Comment assurer la pérennité des pratiques de compostage sur le quartier ?

Enfin, le dernier atelier s'est intéressé au compostage des déchets alimentaires sur le quartier. L'objectif est de préciser les aménagements, les services ainsi que les formes de gouvernance nécessaires au fonctionnement d'un quartier bas-déchet.



Premier atelier du cycle, le 19 octobre 2022

**"LES SOLUTIONS INDIVIDUELLES
POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS SONT
AUJOURD'HUI PLUTÔT DÉDIÉES AUX
PERSONNES MILITANTES, IL EST IMPORTANT
D'AVOIR UNE SENSIBILISATION ET UN
ACCOMPAGNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ
POUR QU'ON S'Y METTE TOUS"**

Le quartier bas-déchet à Pirmil- Les Isles imaginé par les citoyens

Lors de ce deuxième cycle d'ateliers, la question du quartier bas-déchet a permis de faire émerger une réflexion très riche pour le projet urbain.

Les ambitions écologiques du projet urbain amènent à poser une réflexion sur les conditions d'existence d'un quartier bas-déchet. Au départ centrée sur l'enjeu d'augmenter l'efficacité du recyclage et la revalorisation des déchets ménagers (avec l'objectif de baisser de 20% les déchets ménagers et assimilés et atteindre près de 65% de valorisation des déchets organiques en compostage), cette réflexion s'est ouverte sur les conditions mêmes de production de déchets.

Aussi, pour les participants, le premier enjeu d'un quartier bas-déchet consiste à proposer une véritable offre de services et d'équipements pour permettre un changement majeur avec pour objectifs principaux d'acheter moins et mieux, augmenter la durée de vie et d'usage des objets, réduire drastiquement le gaspillage.

Pour **faciliter ce changement de pratiques**, les participants ont énoncé plusieurs conditions transversales liés aux sujets du bas-déchet.

La première concerne **l'offre de services et d'équipements**. Les participants ont souligné l'importance de déployer un écosystème riche et dense de solutions diverses en évitant une forme de centralité ou d'unicité dans les services proposés. Cet éventail de solutions doit répondre aux multiples contraintes et aux modes de vie des futurs habitants.

Dans cette perspective, ces services et équipements doivent s'inscrire dans le quotidien des habitants. À savoir les espaces dédiés aux mobilités (parking, arrêts, voies de circulation), l'éducation et la culture (écoles, espaces pour tous, etc.) et espaces marchands du quartier. Les dispositifs permettant le bas-déchet doivent être mutualisés au mieux avec les lieux de sociabilité existants et indispensables.

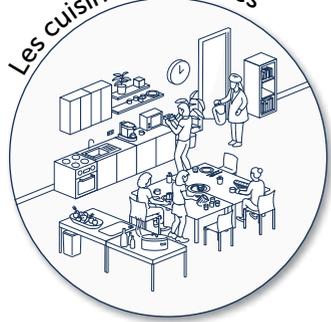
Outre cette mutualisation, les participants ont identifié une autre condition importante : ces dispositifs sont inhérents à **la présence quotidienne d'associations et d'acteurs publics sur le quartier**. Pour les participants, les habitants ne peuvent pas porter individuellement l'effort à faire. Ce dernier doit être soutenu par des acteurs en mesure de faire vivre les dispositifs, de les rendre lisibles et d'accompagner - et intensifier - leurs usages au quotidien.

À chaque étape de ces ateliers, les groupes de travail ont proposé des solutions pour remplir ces conditions mais aussi pour lever les obstacles identifiés à la pratique du bas-déchet:

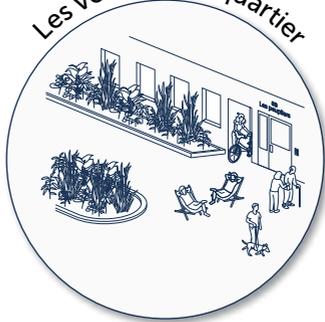
- manque d'offres disponibles
- les difficultés logistiques et organisationnelles posées aujourd'hui au niveau individuel
- le manque de connaissances et d'informations sur ces pratiques
- le manque de temps à consacrer
- l'association de ces pratiques à une certaine classe socio-culturelle
- le coût financier
- le manque de savoir-faire
- la force des injonctions culturelles à la sur-consommation; etc.

Toutes les propositions citoyennes détaillées dans ce livret illustrent des scénarios de vie jugés désirables et durables imaginés par le groupe.

Les cuisines partagées



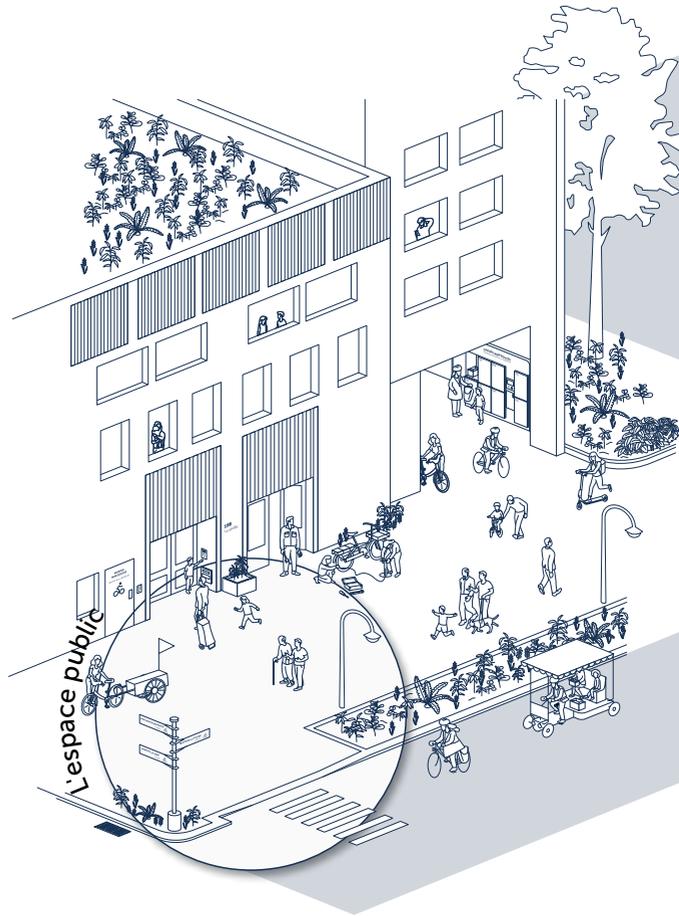
Les venelles de quartier



Les associations habitantes



Les aires de dépôt



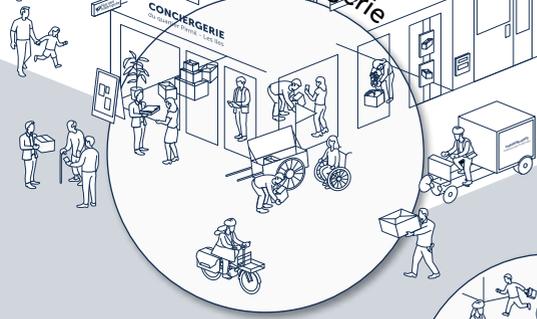
Le palier de porte



La cour de la copropriété



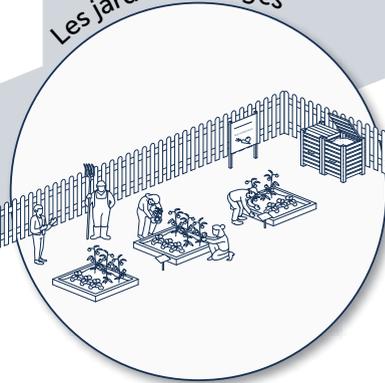
La conciergerie



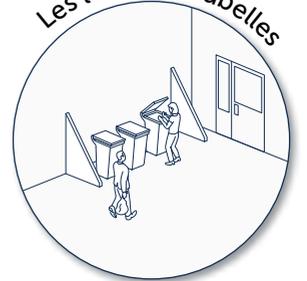
La sortie d'école



Les jardins partagés



Les locaux poubelles



Index des propositions imaginées par les citoyens

Le compostage devient une pratique collective p.23 à 55

- Le Kit du compostage
- Des bacs de tri intégrés dans toutes les cuisines
- Des référents "compostage"
- La fête du compost
- Le compostage des déchets verts
- Un service de collecte des biodéchets à domicile
- Une association des locataires
- La visite aux nouveaux habitants
- Des ateliers de sensibilisation à l'anti-gaspillage
- Des ateliers de formation au compostage
- Des abris à composteur
- Les apéros du compost
- Les permanences habitantes
- Le terreau public
- Un système de pesée du compost
- Un casier à contenant
- Une cantine ou épicerie solidaire
- La signalétique du sol vivant
- Points d'apport volontaire
- Collège représentatif des habitants

Je fabrique
moi-même
mes produits
cosmétiques.

J'achète
parfois
ma lessive
en vrac



J'aimerais pouvoir le faire...

Je refuse de le faire.



Produits ménagers, hygiène et cosmétiques



J'aimerais pouvoir le faire...

Je refuse de le faire.



Développement et la pérennité de la consigne p.56 à 63

- Un réseau de points de collecte des consignes
- Un service de récupération des contenants de restauration
- Des ateliers de sensibilisation à la consigne
- Un mode d'emploi pour les habitants et les nouveaux arrivants.

L'auto-réparation et la réparation sont encouragées p.64 à 73

- Un système d'échange de services entre habitants et usagers du quartier.
- Des ateliers de réparation mensuels
- Un réseau d'entrepreneurs engagés dans la réparation
- Des actions de sensibilisation
- Un magasin du réemploi ou une grande ressourcerie
- Des braderies solidaires
- Un cahier des charges commun
- Des points d'apport volontaires

Le vrac, à la portée du portefeuille et des usages de chacun·e p.75 à 77

- Une centrale d'achat vrac solidaire
- Le vrac mobile
- Un réseau de magasins spécialisés vrac
- Le kit du vrac habitant

À Pirmil- Les Isles, le compostage devient une pratique collective favorisant le lien social sur le quartier

Aujourd'hui, un tiers des déchets alimentaires sont jetés alors qu'ils pourraient être compostés. Le compostage est une composante majeure du projet de quartier bas-déchet. Autour de cette ambition, les participants ont soulevé plusieurs points de vigilance.

- Le compostage ne doit pas être uniquement perçu comme une injonction à la transition écologique - mais aussi et surtout comme une pratique sociale favorisant le lien entre les habitants à tous les échelons du quartier.

“Les composteurs collectifs sont de formidables lieux de rencontre.”

- Les pratiques de compostage doivent être connectées aux autres usages et temps de vie du quartier pour les rendre visibles, faciliter leur appropriation et favoriser les liens sociaux.

“Ce qui a changé, c’est que le composteur collectif est maintenant au même endroit que l’AMAP.”

- La modularité des équipements de compostage est essentielle pour faciliter leur évolution au rythme des besoins du quartier. Il semble inutile de prévoir un trop grand nombre de composteurs à l’arrivée des premiers habitants; en revanche les espaces doivent être envisagés pour en permettre l’installation progressivement (espaces additionnels, bacs plus grand, etc.).
- Le retour à la terre est le premier levier de valorisation de la pratique du compostage. C’est son principal ambassadeur. Outre cet ambassadeur, il est essentiel que le compostage se raconte au prisme des bénéfices apportés au cadre de vie des habitants.

“Si l’on profite de l’ombre des arbres, c’est grâce au compost qui contribue à la vie du sol. Il faut que les gens le sachent !”

- La concurrence entre les différents dispositifs de compostage doit être évitée pour ne pas desservir la pratique la plus vertueuse en matière de recyclage et de lien social. À ce titre, l’ensemble de dispositifs transitoires (tel que les points d’apport volontaires) sont essentiels pour permettre à chacun de valoriser les déchets alimentaires mais doivent être considérés comme des services intermédiaires.

“Les points d’apport volontaires doivent être envisagés comme des aménagements à la marge alors que les composteurs sont des aménagements de proximité”.



Le Kit du compostage

Dans la continuité de la proposition du "kit nouvel arrivant" (proposition du cycle 1), des informations clés sur les pratiques de compostage seront distribués à tous les habitants. Dans ce kit, on trouve une liste des contacts d'ambassadeurs du compostage, d'associations locales ainsi que les moyens de communiquer sur le sujet (messagerie, affiches, etc.) ; les horaires des permanences des composteurs collectifs, la cartographie des espaces de compostage ; et le mode d'emploi du compostage dans le quartier.

Échelle concernée :

Dans la cuisine

Cela permet de

- Rendre visibles les services et les équipements du compostage à l'échelle du quartier
- Sensibiliser les habitants dès leur arrivée sur les ambitions du quartier

Points d'attention :

- Disposer d'un support numérique (avec l'usage, par exemple, d'un QR code) pour diffuser largement et mettre à jour les informations..



Des bacs de tri intégrés dans toutes les cuisines.

Le bac dédié au compost des déchets organiques est hermétique et relativement léger. Installés dans toutes les cuisines du quartier, ces bacs encouragent et facilitent la pratique du compostage dès l'étape de préparation en cuisine des aliments (légumes, fruits, etc.).

Échelle concernée

Dans la cuisine

Cela permet de

- Inscrire le compostage dans le quotidien des habitants
- Équiper les habitants pour faciliter cette pratique

Points d'attention :

- Éviter l'usage systématique des lombricomposteurs car nécessite une attention et une gestion très rigoureuse.



Le compostage des déchets vert

Un système de récupération des déchets verts issus de l'entretien des espaces verts des différentes copropriétés du quartier. Récupérés et broyés, ces déchets verts alimentent le réseau de composteurs du quartier.

Échelle concernée

Dans l'immeuble (pied d'immeuble, palier, local poubelle)

Cela permet de

- Réduire les charges d'entretien des espaces verts (notamment apport en intrants).
- Réduire le bilan carbone de la gestion des espaces verts.

Des référents "compostage"

À l'échelle d'un palier ou d'un immeuble, plusieurs référents sont formés et sensibilisés aux différents usages et pratiques du compostage sur le quartier. Pour éviter l'épuisement et les tensions, ce système de référents s'organise selon une gouvernance tournante. Ces référents peuvent être indemnisés ou rémunérés pour leur action.

Échelle concernée

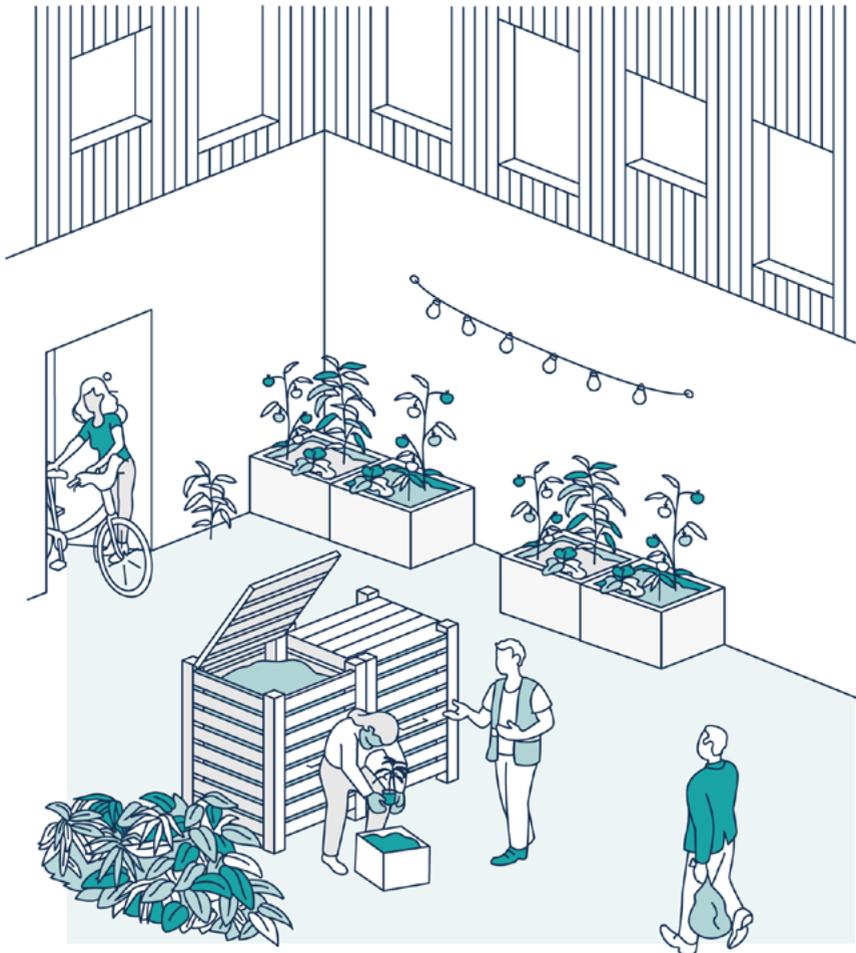
Dans l'immeuble (pied d'immeuble, palier, etc.)

Cela permet de

- Sensibiliser les habitants
- Créer du lien social autour du compostage

Points d'attention :

- "Il faut faire attention à ce que les ambassadeurs ne deviennent pas des chefs, et que les autres habitants se sentent observés ou surveillés."
- "Les acteurs publics ne doivent pas imposer mais soutenir ou faire émerger ce genre de dynamique." : via les budgets participatifs, l'action des Centres Sociaux Culturels, la délégation de services à certaines associations.
- "Ce genre de système ne doit pas reposer uniquement sur la bonne volonté du monde associatif" pour sa pérennité.
- Les associations doivent être présentes et visibles dans le quartier pour garantir la dynamique.





La fête du compost

La traditionnelle fête des voisins pourrait se muer en une fête du compost où chacun pourrait prendre conscience qu'avec le compostage, "on nourrit la terre du quartier". En utilisant le compost des différents composteurs collectifs, les habitants pourraient se retrouver pour jardiner, renouer le contact avec la terre, construire des jardinières, débattre sur les usages et mésusages du compost, etc.

Échelle concernée

Dans l'immeuble (pied d'immeuble, palier, local poubelle)

Cela permet de

- Sensibiliser les habitants
- Créer du lien social autour du compostage



Un service de collecte des bio-déchets à domicile

Proposé aux habitants qui éprouvent des difficultés à se déplacer, ce service offre la possibilité de venir récupérer chez eux leurs bio-déchets

Échelle concernée

Dans l'immeuble (pied d'immeuble, palier, etc.)

Cela permet de

- Intégrer chaque habitant du quartier en s'adaptant aux contraintes de chacun-e

Points d'attention

- Le service de collecte à domicile ne doit pas concurrencer les activités et animations du compost collectif qui reposent en partie sur un aspect social important. Le service de collecte ne doit pas favoriser le repli individuel.



Les aménagements aux abords des composteurs

Les composteurs collectifs pourraient bénéficier de toits amovibles ou haut-vent pour protéger les usagers du composteur collectif des intempéries. À proximité du composteur collectif, un point d'eau est accessible pour rincer les bacs individuels ainsi qu'une table pour organiser des temps collectifs festifs autour du compost.

Échelle concernée

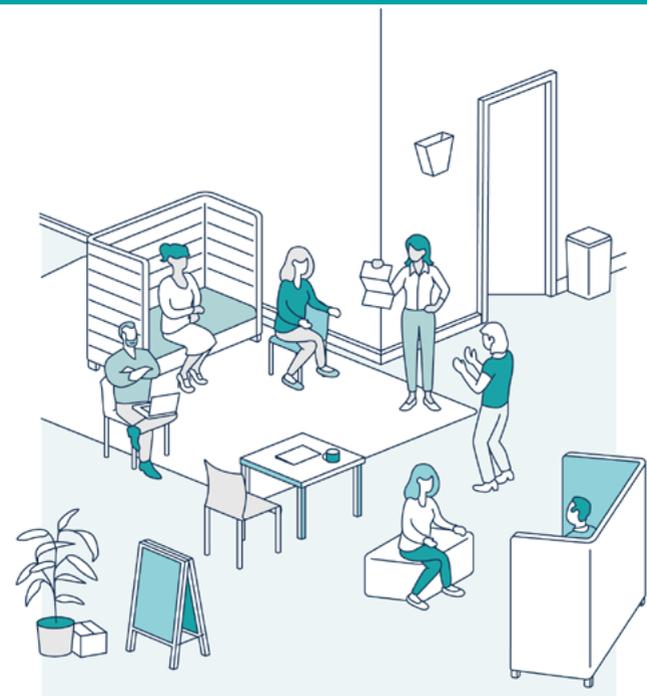
Aux abords des **composteurs collectifs**

Cela permet de

- Encourager la pratique du compostage même durant les saisons moins clémentes

Points d'attention

- Préciser à quel système le point d'eau est rattaché.
- Le composteur collectif doit être pensé comme un espace d'accueil en toute saison.
- La conception des composteurs doit prévoir l'utilisation par tout type de publics (enfants, personnes âgées, etc.) avec une attention portée à la hauteur des ouvertures, au poids, etc.



Une association des locataires

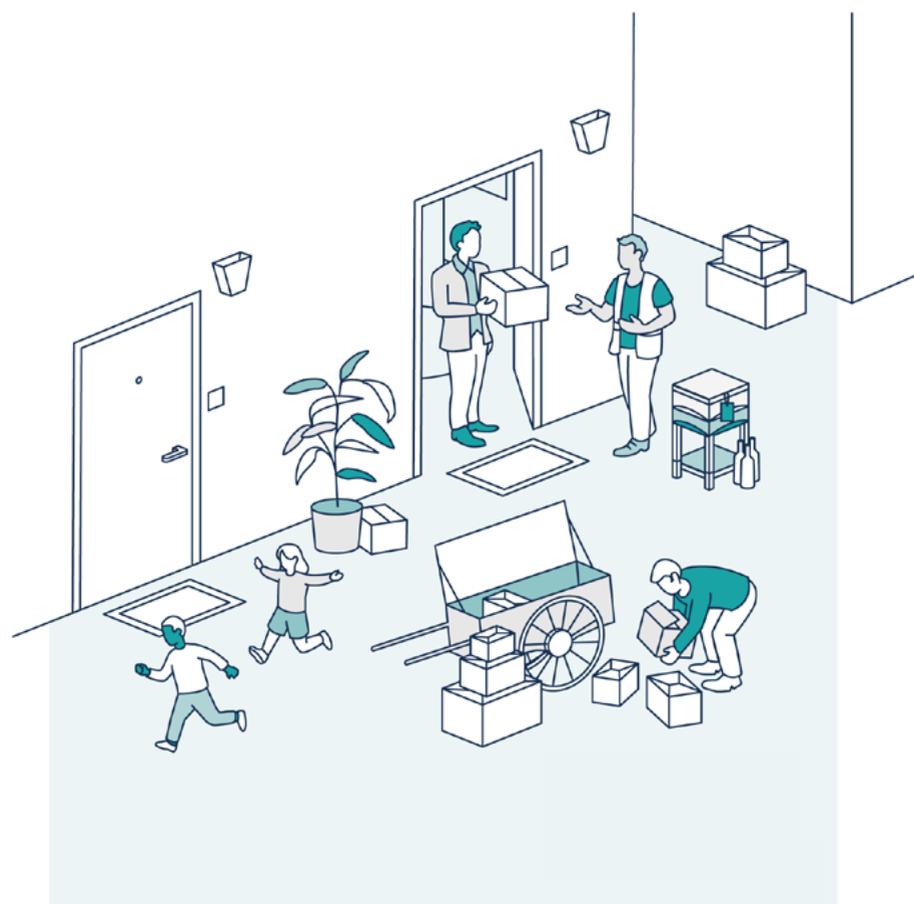
L'association de locataires est une structure parallèle au syndicat de copropriétés qui donne la voix aux locataires de l'immeuble. Cette structure peut proposer des aménagements ou des services pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Échelle concernée

Dans l'immeuble (pied d'immeuble, palier, local poubelle)

Cela permet de

- Intégrer les habitants locataires dans la gouvernance
- Favoriser les investissements sur les services aux usagers de l'immeuble



La visite aux nouveaux habitants

Une fois par trimestre, une visite pour les nouveaux arrivants est organisée par la conciergerie et des associations locales. Outre l'ensemble des règles de fonctionnement liées aux enjeux écologiques du quartier, la visite donne à voir les espaces et les services du compostage. Cette visite est la première étape d'un véritable parcours d'intégration et de formation de certains habitants désireux de s'investir dans les pratiques de compostage.

Échelle concernée

Dans les espaces pour tous ou la conciergerie

Cela permet de

- Sensibiliser les nouveaux habitants et profiter d'un emménagement pour inciter au changement/poursuite de pratiques vertueuses de compostage.
- Créer du lien social autour d'un temps convivial
- Donner de la visibilité aux pratiques et équipements de compostage au sein du quartier

Points d'attention

- "Comment savoir quand et qui sont les nouveaux arrivants ?" : possibilité de s'appuyer sur les bailleurs sociaux, les syndicats de copropriétés. Les collectivités doivent être attentives et mobilisées sur ce sujet.
- Ce temps de visite doit être suffisamment régulier pour garantir une dynamique et relativement exceptionnel pour préserver son intérêt et son caractère solennel.

Des Ateliers de formation au compostage

Ateliers portés par la collectivité et les associations spécialisées pour former régulièrement les habitants aux pratiques du compostage.

Échelle concernée

Dans les **espaces pour tous** ou **la conciergerie**

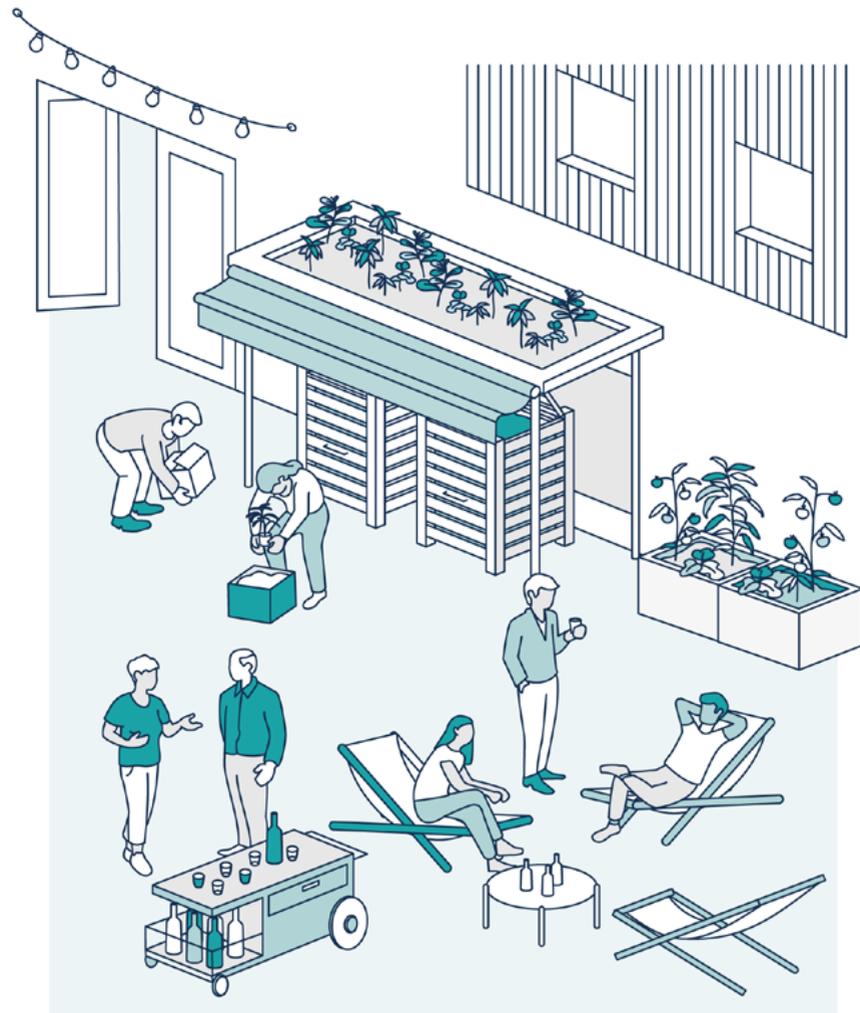
Cela permet de

- Sensibiliser les habitants au compostage
- Renforcer le potentiel d'action des habitants (assurer les permanences, former d'autres habitants, etc.)

Points d'attention

- Quels objectifs chiffrés pour atteindre le nombre suffisant d'habitants formés au compostage collectif ?
- À ce jour, les associations forment les habitants proactifs ("On ne va pas chercher les habitants, ce sont eux qui viennent.") : enjeu de communication, d'équipes disponibles pour toucher des habitants qui ne se manifestent pas, etc.
- Rôle important à jouer par les communes (dialogue citoyen, maison du développement durable, etc.) pour orchestrer et proposer ce genre de formations.
- Nécessité de rendre visibles ces temps et lieux de formation dans le quartier : pieds d'immeuble, locaux associatifs, conciergerie, etc.
- La logique de transmission entre habitants est à considérer également.
- Le déploiement massif de composteurs sur le quartier questionne la capacité du milieu associatif et des services publics à accompagner autant de démarches (problème de moyens humains et financiers dédiés).





Apéros du compost

Moments conviviaux voire festifs autour des composteurs. Événements organisés par les habitants et les associations mais rendus possibles par la collectivité.

Échelle concernée

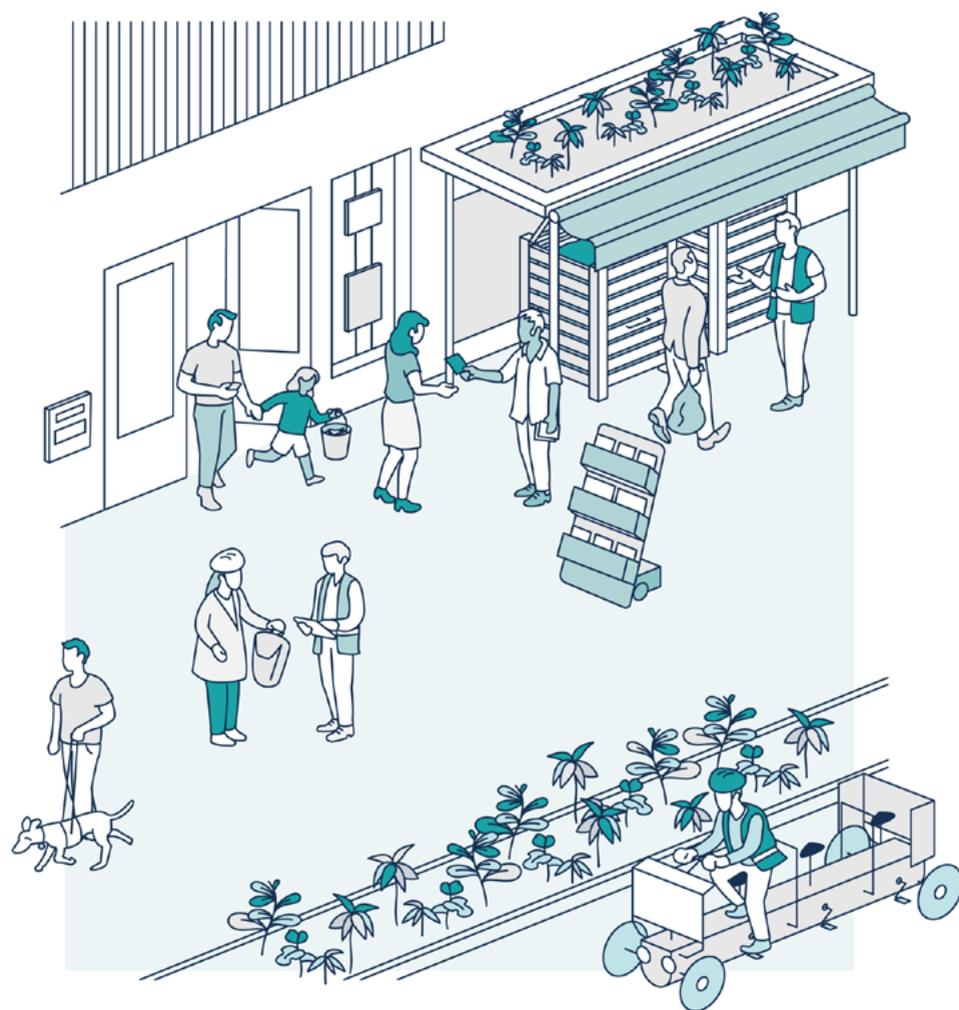
Aux abords des **composteurs collectifs**

Cela permet de

- Créer du lien social et attirer de nouveaux habitants
- Associer le compostage à un moment joyeux et festif

Points d'attention

- L'environnement dans lequel est installé le composteur doit être propice à l'organisation de ces temps festifs ou conviviaux à tout moment de l'année



Les permanences habitantes

En règle générale, les permanences ont lieu généralement 1 à 2 fois par semaine (souvent le samedi en journée), durent environ 30 minutes et mobilisent 1 ou 2 bénévoles. Pour favoriser la pratique du compostage, les permanences doivent être renforcées sur le quartier Pirmil- Les Isles. Désormais ce sont 3 à 4 permanences hebdomadaires dont deux en week-end.

Échelle concernée

Aux abords des composteurs collectifs

Cela permet de

- Créer du lien social et attirer de nouveaux habitants pour le compostage
- Associer le compostage à un moment joyeux et festif

Points d'attention

- Il semble impossible de prévoir l'ouverture des composteurs sans référent. A priori, l'essai à Rennes est peu concluant.
- Cela pose la question de la présence d'associations - type Compostri - sur le quartier, et la formation des habitants pour ne pas faire reposer ce travail sur les mêmes personnes.



Un terreau public

Aux abords des composteurs collectifs, des bacs sont installés pour accueillir le surplus de compost. Ce dernier est mis à disposition des agents d'entretien des espaces verts de la ville.

Échelle concernée

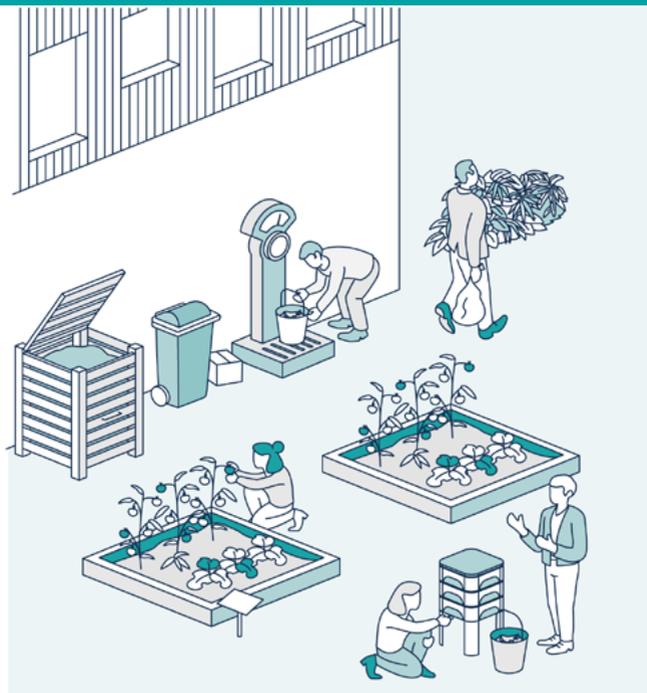
Aux abords des composteurs collectifs

Cela permet de

- Réduire les coûts des entrants (terre, terreau, etc.) potentiels pour la gestion des espaces verts
- Créer une filière directe pour le compost créé dans le quartier
- Valoriser les pratiques du compostage en rendant visible et tangible leur utilité

Points d'attention

- Nécessité d'impliquer les agents publics dans cette proposition afin d'identifier ce qu'il est possible et simple de faire notamment sur la logistique (par exemple : informer régulièrement de la quantité de compost habitant disponible).
- Faut-il rendre possible et favoriser la collaboration des habitants dans la gestion des espaces verts en permettant le dépôt de leur compost dans les espaces verts ?
- Possible d'utiliser le compost qui n'est pas arrivé à maturité en surface des espaces verts.
- Existence d'un flou juridique sur la priorité d'usage du terreau des composteurs collectifs.



Un système de pesée du compost

Tous les 6 ou 9 mois, le compost est pesé dans les différents points de compostage du quartier. Ce rituel de pesée est pris en charge par les associations du quartier et les différents usagers et référents du quartier.

Échelle concernée

Aux abords des composteurs collectifs

Cela permet de

- Valoriser la quantité de compost produite dans le quartier.
- Piloter l'usage des composteurs collectifs par une donnée factuelle.
- Créer une émulation entre les composteurs collectifs.



Casier à contenant

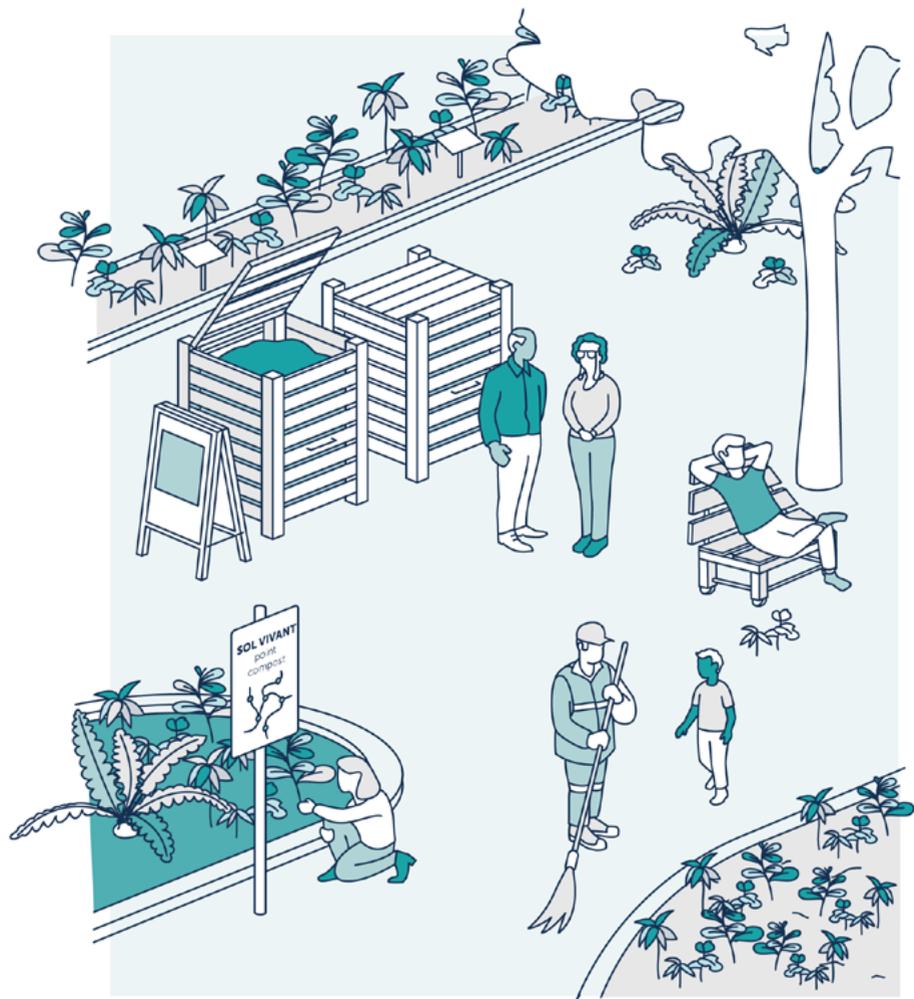
Ces casiers individuels ou collectifs sont disposés aux abords des composteurs collectifs. Les habitants peuvent ainsi déposer leur contenant une fois que les déchets organiques ont été déversés dans le composteur collectif. Ainsi, les habitants laissent le contenant sur site et partent vaquer à leur occupation sur le quartier ou en dehors (sans repasser nécessairement chez soi).

Échelle concernée

Aux abords des composteurs collectifs

Cela permet de

- Faciliter la pratique du compostage sur le quartier



Signalétique du sol vivant

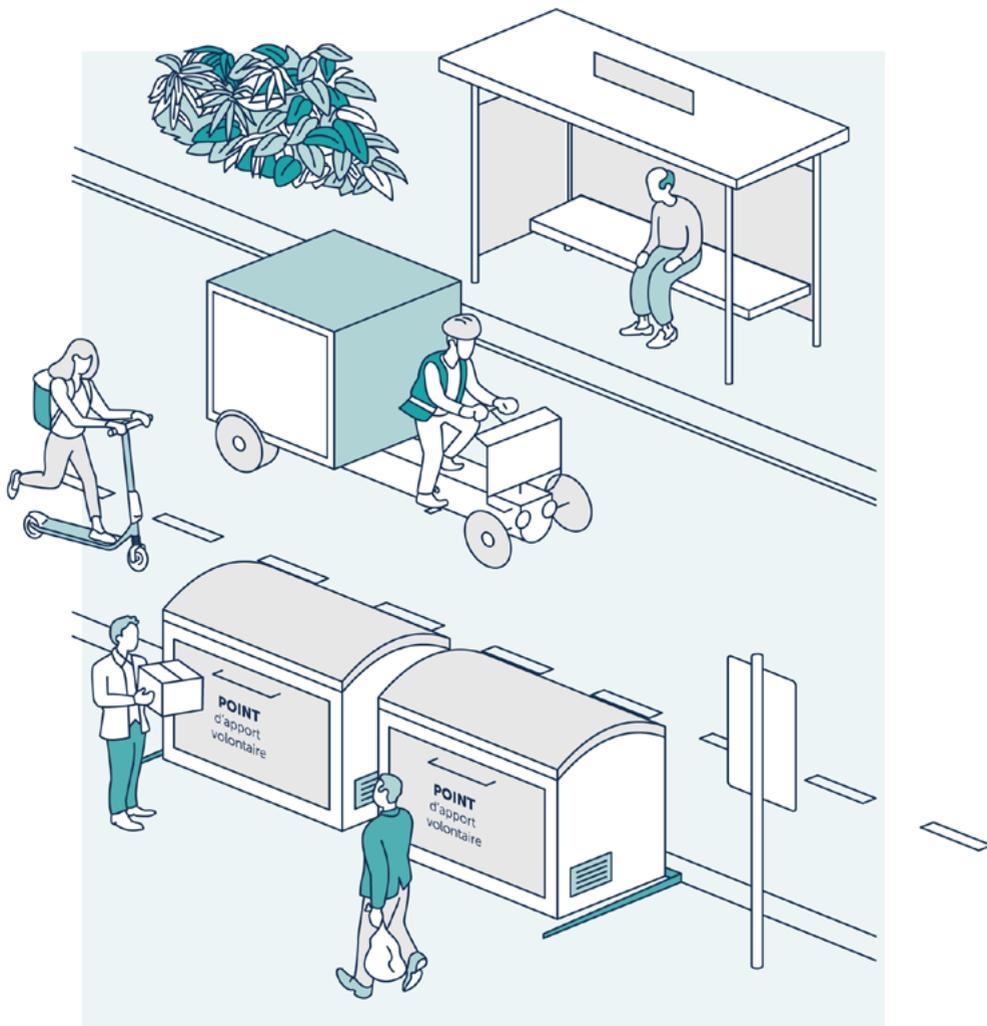
Installée dans tout le quartier, cette signalétique met en récit les bénéfices du compost pour le quartier et ses habitants : profiter de l'ombre d'un arbre grâce au sol vivant et la fraîcheur dans le quartier grâce à la pleine terre, jardiner sur un sol riche et vivant, etc.

Échelle concernée

Dans le quartier

Cela permet de

- Raconter en quoi la pratique du compostage permet de contribuer à la vie du quartier.
- Valoriser les acteurs du compostage comme contributeurs du bon fonctionnement du quartier



Des points d'apport volontaire

En complément des composteurs collectifs, quelques points d'apports volontaires sont installés dans le quartier pour déposer les déchets organiques ramassés lors de la collecte des déchets. Ces points d'apport sont situés en marge du quartier afin que les composteurs collectifs restent les principaux aménagements de proximité.

Échelle concernée

Dans le quartier

Cela permet de

- Permettre aux habitants qui ne souhaitent pas utiliser les composteurs de valoriser d'une autre manière les déchets organiques
- Faire de ces points d'apports volontaires un point de départ potentiel aux pratiques de compostage (sensibilisation et information)

Points d'attention

- Risque de concurrencer les composteurs collectifs et de décourager celles et ceux qui auraient pu faire l'effort du compostage.
- De fait, les points d'apport volontaires doivent être envisagés comme des aménagements à la marge alors que les composteurs sont des aménagements de proximité.
- Ces points d'apport volontaires doivent être des solutions réversibles et transitoires pour faire basculer vers une pratique de compostage et de retour à la terre sur site des déchets organiques.



Collège représentatif des habitants

Au sein de l'Association Syndicale Libre (ASL), ce collège assure une représentation des habitants - locataires et propriétaires - dans les décisions de l'ASL. Parmi les modes d'intervention possibles, un budget participatif pour flécher le financement de certains services ou aménagements à l'échelle du quartier.

Échelle concernée

Dans le quartier

Cela permet de

- Faire entendre la voix des résidents non-propriétaires
- Favoriser une pratique démocratique quotidienne et locale dans la gestion des affaires du quartier.



Une cantine ou épicerie solidaire

Épicerie ponctuelle sur le quartier notamment pour permettre aux publics en situation de précarité de profiter d'une alimentation de qualité.

Échelle concernée

Dans le quartier

Cela permet de

- Promouvoir les pratiques anti-gaspi à l'échelle du quartier
- Créer du lien social autour de la question alimentaire

Points d'attention

- La question du gaspillage alimentaire est parallèle à celle du compostage mais reste essentielle.
- Il est important de ne pas stigmatiser les pratiques alimentaires aujourd'hui alternatives (disco-soupe, vrac, repas anti-gaspi, etc.) soit comme des pratiques liées à la précarité soit comme des pratiques exclusives d'un public militant ou déjà sensibilisé aux enjeux écologiques. Intégrer cette épicerie ponctuelle à des lieux / temps sociaux existants semble pertinent.



Des Ateliers de sensibilisation à l'anti-gaspillage

Ateliers de cuisine à partir d'inendus, recettes partagées pour utiliser ce qui peut être considéré comme des déchets (épluchures notamment), règles de sobriété alimentaire, etc.

Échelle concernée

Dans les espaces pour tous ou la conciergerie

Cela permet de

- Créer du lien social et de la solidarité sur le quartier
- Rendre possibles d'autres manières de réduire les déchets alimentaires

À Pirmil- Les Isles, les commerçants sont facilitateurs du développement et de la pérennité de la consigne

La réflexion sur un quartier bas-déchet a rapidement soulevé la problématique de la consigne. Le territoire nantais et rezéen profite d'un certain nombre d'initiatives entrepreneuriales ou associatives en faveur du déploiement de la consigne (Bout à Bout, Les Boîtes Nomades, etc.).

Avant de faire des propositions concrètes pour favoriser la pratique de la consigne sur le quartier, les participants ont souligné trois conditions nécessaires à la réussite de l'implantation de ces pratiques sur le quartier:

- La consigne est une pratique, un rituel ancré dans le quotidien des habitants. Pour réinscrire cette pratique, il faut valoriser celles et ceux qui s'y associent. Les formes de valorisation peuvent être multiples: rétribution, visibilité, facilitation et accompagnement des acteurs publics.
- Pour que la consigne devienne une pratique récurrente et largement partagée, une filière de la consigne doit pré-exister.
- La solution unique n'existe pas; la consigne impose de penser une multiplicité de dispositifs de sensibilisation et de collecte pour faciliter le déploiement de ces pratiques.

Un réseau de points de collecte des consignes

Implantés dans des endroits stratégiques de la vie du quartier (parkings, pieds d'immeubles, chez les commerçants, arrêts de TC, conciergerie, etc.), ces points de collecte offrent aux habitants la possibilité de déposer leurs contenants consignés. Un label permet d'identifier clairement les différents points de collecte dans le quartier.

Échelle concernée

Dans le quartier

Cela permet de

- Faciliter la pratique de la consigne à l'échelle du quartier
- Valoriser les commerçants qui facilitent cette pratique

Points d'attention

- Les commerçants du quartier sont mobilisés. Ce service de consigne doit être spécifié dans le cahier des charges des commerces.
- Important de distinguer le vrac de la consigne : le réseau de commerçant n'est responsable de l'hygiène des contenants uniquement sur les consignés.





Un service de récupération des contenants de restauration

Ce service est proposé aux salariés, indépendants et artisans présents sur le quartier en lien avec les commerçants et restaurateurs du quartier et des alentours. Le service permet de récupérer, sans utiliser de voiture, les contenants consignés de la restauration.

Échelle concernée

Dans le quartier

Cela permet de

- Faciliter la pratique de consignes pour les usagers non-résidents sur le quartier
- Favoriser une économie de la consigne en mettant à contribution les entreprises du quartier



Des ateliers de sensibilisation à la consigne

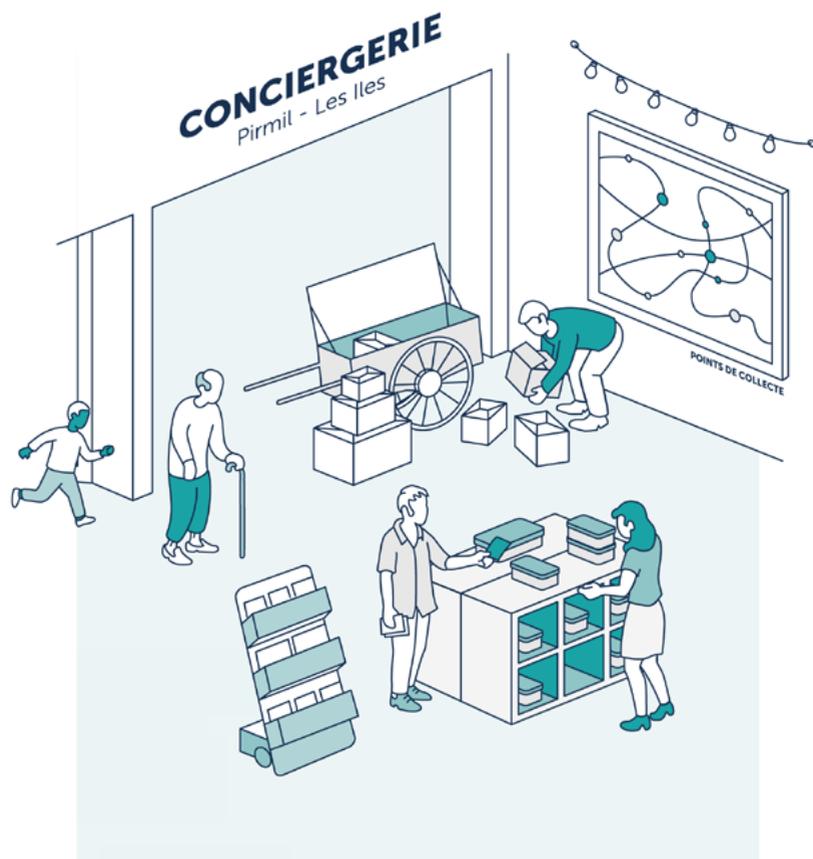
Menés dans les écoles, chez les commerçants, dans les espaces pour tous, ces ateliers mensuels proposent un ensemble de ressources et de bonnes pratiques pour faciliter la pratique de la consigne à l'échelle du quartier. Les ateliers sensibilisent aux bénéfices environnementaux et écologiques de la consigne et forment un réseau d'ambassadeurs - commerçants et habitants - de la consigne à l'échelle du quartier.

Échelle concernée

Dans les espaces pour tous et conciergerie

Cela permet de

- Promouvoir massivement et régulièrement la pratique de la consigne auprès des habitants et des professionnels
- Désamorcer les idées-reçues et atténuer les contraintes de cette pratique



Un mode d'emploi pour les habitants et les nouveaux arrivants.

Sur le modèle du kit du nouvel arrivant, ce mode d'emploi précise l'intérêt de la pratique de la consigne (ce que chacun y gagne, l'impact environnemental, etc.), les informations pratiques sur les services et équipements liés à la consigne et un annuaire des ambassadeurs / référents du bas-déchet sur le quartier.

Cela permet de

- Initier la dynamique dès l'arrivée des nouveaux habitants sur le quartier
- Mettre à disposition des habitants un ensemble de ressources pratiques
- Créer des liens entre les usagers du quartier

Points d'attention

- Penser un kit dématérialisé (version numérique) pour favoriser les mises à jour et la diffusion

À Pirmil- Les Isles, l'auto-réparation et la réparation sont encouragées et facilitées par un ensemble de services et d'équipements adaptés aux besoins de chacun·e

La question des déchets ne se limite pas aux déchets alimentaires. Les participants ont tenu à élargir le spectre du questionnement en intégrant l'ensemble des objets du quotidien. Outre l'objectif de réduire drastiquement l'usage de produits à usage unique, l'attention s'est portée sur la réparabilité de ces objets. Bien évidemment, cet enjeu ne relève pas de la seule responsabilité des usagers mais ces derniers ont un rôle à jouer; à condition que les acteurs publics mettent en place les conditions favorisant les pratiques de réparation et d'auto-réparation.

C'est l'objet des propositions formalisées par les participants qui ont, en préambule, identifié des sujets essentiels à prendre en considération :

- Le diagnostic de réparabilité est un sujet crucial. Avant l'activité de réparation, il faut être en mesure d'identifier si un objet est réparable et sous quelles conditions. Cette étape de diagnostic est souvent coûteuse pour les individus, et donc occultée en privilégiant la solution de facilité: jeter et racheter. La sensibilisation, la montée en compétence des habitants et l'offre de service doivent ainsi également porter sur ce sujet.
- Certains ateliers et offres de service peuvent être payants. Cela ne constitue pas en soi un frein au déploiement de pratiques de réparation.
- Les acteurs économiques, et notamment ceux de la grande distribution du matériel électroménager et de l'électronique, ont un rôle majeur à jouer en faveur de la normalisation des pratiques de réparation et de réemploi.



Un système d'échange de services entre habitants et usagers du quartier.

Ce système engloberait une **banque horaire** qui permettrait à chaque habitant de donner une heure en échange d'un autre service ; un **listing des services à rendre** où chaque habitant pourrait déterminer les services qui lui est possible de rendre ; un **système de permanence habitante** où chacun peut dédier un certain temps ponctuellement pour aider d'autres résidents ; un **partage de petites annonces** dans les espaces communs ou sur des supports numériques pour partager un besoin d'aide.

Échelle concernée

Dans les espaces pour tous, à la conciergerie, etc.

Cela permet de

- Offrir un cadre à la solidarité et l'entraide à l'échelle du quartier ou d'îlots
- Favoriser l'inter-connaissance par le biais d'un échange ponctuel de savoirs-faire pratiques
- Limiter les coûts pour les habitants sur des petites réparations ou sur un diagnostic de réparabilité



Des ateliers de réparation mensuels

Sur le modèle des *repair cafés*, ces ateliers proposent chaque mois une thématique différente de réparabilité : les vélos, le mobilier en bois, les équipements électroménagers... Même s'il n'y a pas nécessairement de besoin précis au moment de l'atelier, les habitants peuvent se former. Ces ateliers doivent être gratuits et déployés en simultanément dans plusieurs espaces du quartier.

Cela permet de

- Former progressivement des habitants et intensifier les compétences disponibles de réparation sur le quartier

Points d'attention

- Un espace de communication physique et/ou numérique en capacité de recueillir les besoins des habitants en matière de formation

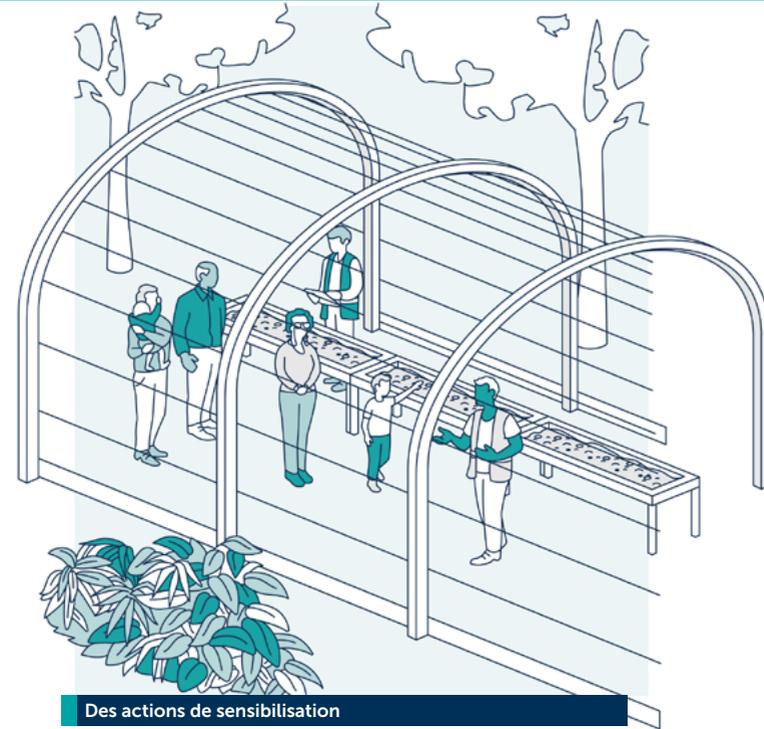


Un réseau d'entrepreneurs engagés dans la réparation et usagers du quartier.

Ces entrepreneurs sont en mesure de se déplacer à la demande pour réparer - à moindre coût - des objets du quotidien. La conciergerie peut avoir le rôle de mise en relation ou de prescription - comme un garant de la qualité du service. Les entrepreneurs doivent également sensibiliser les habitants à la réparabilité des objets.

Cela permet de

- Limiter l'obsolescence programmée des équipements des habitants - notamment des objets les plus encombrants ou lourds
- Sensibiliser les habitants sur le potentiel de réparabilité de leurs équipements

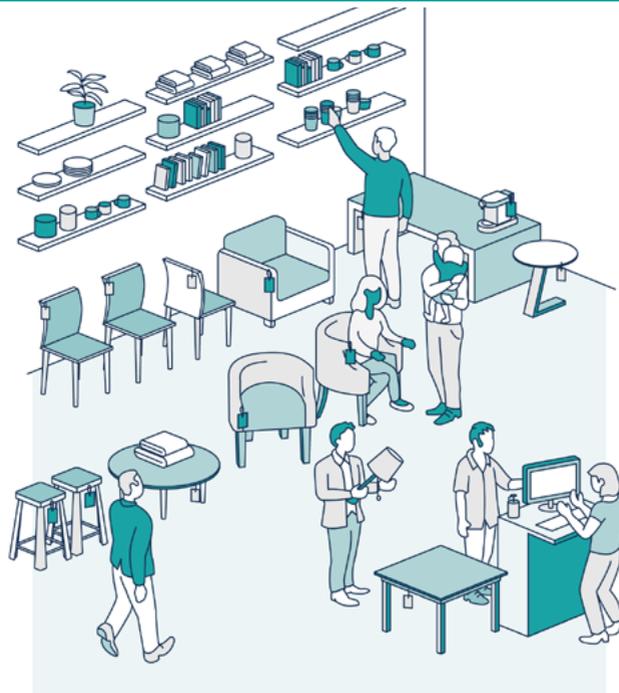


Des actions de sensibilisation

Ces actions permettent de rendre visibles et lisibles les filières du déchet. Des campagnes de sensibilisation, des ateliers de fabrication de mobilier ou autres objets à partir de matériaux recyclés du quartier, un réseau d'ambassadeurs du tri et un système de signalétique sont envisagés pour "redonner sens au tri".

Cela permet de

- Valoriser la filière du réemploi et la transformation de certains objets pour en produire de nouveaux
- Donner des informations concrètes sur la filière du tri. À titre d'exemple : "Je jette 30 bouteilles, cela permet de créer une paire de basket à 50km de chez moi"



Un magasin du réemploi ou une grande ressourcerie

Une grande ressourcerie pourrait être implantée dans ou à proximité du quartier pour normaliser le réemploi en particulier sur le petit électroménager, l'électronique, le mobilier, les livres, les jouets, le textile, etc.

Cette ressourcerie serait complétée par un réseau de lieux relais en capacité d'accueillir des dépôts d'objets plus légers et facilement transportables.

Échelle concernée

Dans le quartier

Cela permet de

- Déposer des objets en état de fonctionnement mais non utilisés par le propriétaire
- Acheter des objets de seconde main
- Favoriser la culture du réemploi à l'échelle du quartier

Points d'attention

- La pertinence de cette proposition dépend du maintien de la Ressourcerie de l'Île à proximité ou dans le futur quartier.

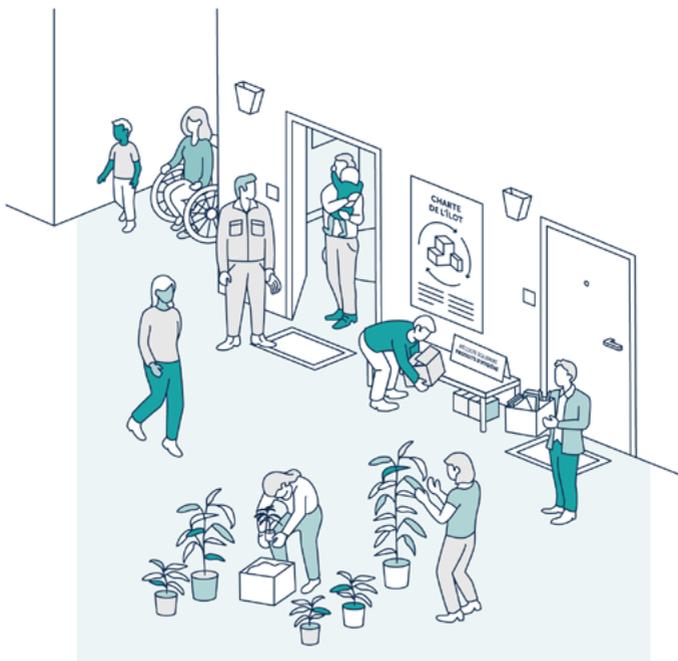


Des braderies solidaires

À certains moments du parcours résidentiel, beaucoup de locataires et propriétaires sont amenés à changer de meubles ou autres équipements lors des premiers mois d'installation au sein d'un nouveau logement. Au rythme des installations successives, une série de vides greniers à prix solidaire peuvent être envisagés avec des emplacements temporaires dédiés à cet usage.

Cela permet de

- Favoriser la culture du réemploi à l'échelle du quartier
- Créer du lien social
- Mener des actions de sensibilisation auprès des habitants



Un cahier des charges commun du quartier.

Les syndicats de copropriétés s'accordent sur un cahier des charges commun concernant la gestion des déchets et des locaux associés au tri. Outre cette mise en commun, des défis ludiques de gestion des déchets sont initiés pour favoriser l'émulation entre les immeubles. Les gratifications envisagées : dons de plantes pour gratifier les cages d'escalier qui ont bien trié, offres de coupons culturels, etc.

Échelle concernée

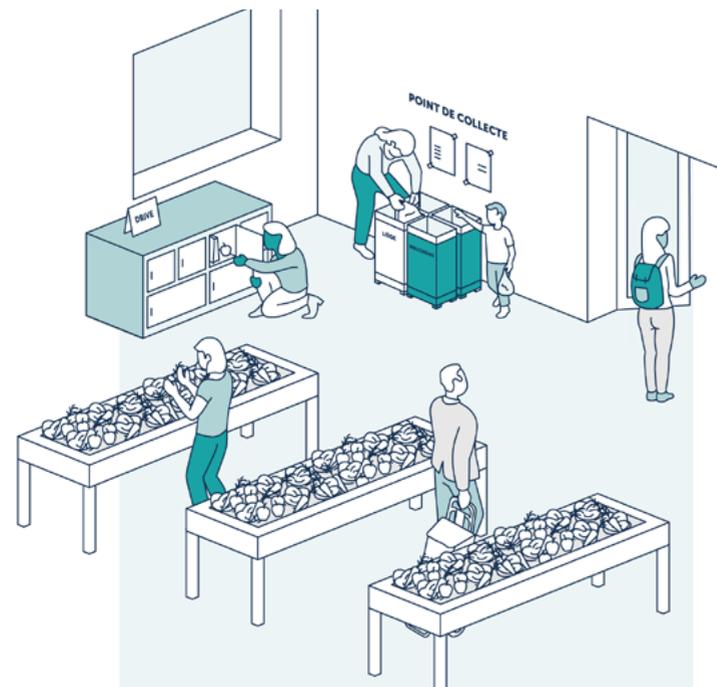
Dans le quartier

Cela permet de

- Développer les pratiques vertueuses en termes de gestion des déchets
- Créer du lien social autour de la question des déchets - et faire de cette contrainte une pratique valorisée

Points d'attention

- Des ambitions élevées à l'échelle des copropriétés malgré la nécessité de trouver un consensus autour d'un cahier des charges partagé.



Des points d'apport volontaires

Deux ou trois points d'apport complémentaires dans le quartier sont situés dans un espace collectif fermé (conciergerie, commerce, espaces pour tous, etc.). Ils constituent un point de collecte de matériaux légers et petits recyclables (piles, bouchon de liège, etc.)

Échelle concernée

Dans le quartier

Cela permet de

- Offrir aux habitants des espaces identifiés et faciles d'accès pour le recyclage d'objets du quotidien.

Points d'attention

- La chaîne de dépôt dans les filières de recyclage adaptées doit être assurée.

À Pirmil- Les Isles, le vrac est une pratique normalisée à la portée des portefeuilles et des usages de chacun·e

Le vrac est une pratique aujourd'hui répandue chez une partie minoritaire de la population. Si cette pratique permet de réduire fortement l'usage d'emballages - et de fait, de déchets - elle reste néanmoins contrainte et traversée de nombreux préjugés. C'est le constat partagé par les citoyens dont le souci premier consiste à faire du vrac une pratique simple aux niveaux financier et logistique.

Le prix des produits en vrac n'est en effet pas nécessairement un levier décisionnel.

"Le vrac n'est pas forcément moins cher; pour acheter en vrac, il faut déjà être sensibilisé à la question des déchets".

La simplicité et le fait que ce soit accessible sont des conditions primordiales pour favoriser cette pratique - notamment auprès de populations aux revenus modestes.

La pratique du vrac impose une certaine organisation qui doit prendre en compte toutes les situations individuelles. À titre d'exemple, une participante a témoigné avoir évolué progressivement en intégrant chaque année de nouveaux produits à ses achats en vrac.

La centrale d'achat vrac solidaire

Une centrale d'achat solidaire est un groupement à l'échelle d'habitants d'un îlot qui réalisent des commandes alimentaires en gros et en vrac pour réduire les coûts. Ces commandes sont réalisées auprès de producteurs ou de distributeurs via un support numérique. Pour stocker et accueillir ces produits en vrac, des contenants peuvent être installés dans les halles d'immeubles.

Un réseau de magasins spécialisés vrac

Au sein du quartier et aux alentours, le vrac est facile d'accès pour chacun grâce à un réseau de commerces spécialisés ou investis en partie dans la distribution en vrac pour tout type de produits (produits frais, épicerie, produits ménagers, etc.). Ces commerces prévoient des espaces d'accueil pour les enfants en bas-âge afin de laisser le temps aux clients de faire leur course en toute sérénité.

Le kit du vrac habitant

Intégrés au kit du nouvel arrivant, des éléments de sensibilisation et d'information sur les pratiques vrac permettent aux habitants d'y être initiés. Au coeur de ce kit : une cartographie du réseau des acteurs vrac, des conseils pratiques pour mettre en place cette pratique dans son quotidien, des sacs en toile ou des bocaux pour débiter.

Le vrac mobile

Plusieurs fois par semaine, des marchands ambulants s'installent aux pieds des immeubles pour vendre leurs produits en vrac. Les rendez-vous sont réguliers et à horaires fixes et ces commerces mobiles permettent de faire de "vraies courses" avec une large gamme de produits disponibles.



Toute cette matière a été traduite et sera analysée par les différents acteurs du projet, à l'échelle du projet urbain mais aussi de la métropole. En effet, les professionnels de l'aménagement, de la construction, des services et les collectivités de Nantes Métropole, Rezé et Nantes s'empareront de ces récits de vies et d'usages afin d'enrichir le projet urbain d'un point de vue opérationnel et structurant.

La Métropole, les communes de Nantes et de Rezé, en collaboration avec Vraiment Vraiment et l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet urbain, s'engagent à étudier les propositions faites et la manière dont elles pourraient se traduire dans le projet urbain Pirmil- Les Isles. Des premières décisions seront prises courant 2023.

Les éléments récoltés lors de cette concertation citoyenne feront également l'objet d'une restitution en janvier 2023 qui commencera à faire exister et à rendre concret le projet pour les habitants de Pirmil Saint-Jacques, de Rezé et pour les autres habitants de la métropole.

Vraiment Vraiment

contact@vraimentvraiment.com

Nantes Métropole Aménagement

celine.recknagel@nantes-am.com